



Commune de Granges

RAPPORT FINANCIER

Objet Améliorations foncières – Etape 2

But Réfection du réseau routier communal

Lors de l'assemblée du 15 décembre 2021, l'assemblée a accepté pour l'étape 1 la valorisation de chemins pour un montant de Fr. 322'248, subventions déduites.

Budget 2022 - Crédit d'engagement pour la 2ème étape

Pour la suite des travaux, le Conseil communal propose la réfection des chemins suivants pour 2022 (chiffres estimatifs) :

Puidoux		395'516
N. Berset – accès privé		67'870
Beauregard – chemin privé		107'412
Crédit d'engagement – Etape 2		570'798
./. Subventions fédérales	171'239	
./. Subventions cantonales	154'115	
./. Participation propriétaires (100% N. Berset et Beauregard)	75'371	
A la charge de la commune		170'073

Inscrits dans l'ordre de priorité 1-3 ans, ces chemins ont été retenus en tenant compte de la volonté des autorités concernées (agriculture) ainsi que de celle des propriétaires privés. Le Conseil communal a également intégré dans sa réflexion la planification de futurs travaux en lien avec les améliorations foncières.

Il convient de rappeler que, dans ce projet, la deuxième étape ne peut démarrer qu'après la réalisation totale de l'étape précédente.

Il est proposé à l'assemblée communale d'approuver le crédit d'engagement pour la deuxième étape de Fr. 170'073.

Plan de financement :

A charge du budget d'investissement 2022, financé par emprunt bancaire

(8120.5010 – 8120.6300 – 8120.6310 – 8120.6110)

Frais financiers :

Dès 2023	Intérêts	1.0%	170'073	1'700
	Amortissements	2.5%	170'073	4'252
	Total frais financiers dès 2023			5'952